

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 24 juin 2016

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 119 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Loïc BARAT - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Monique DAUBET-GRUNDLER - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Vincent GOMEZ - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Eric SCOTTO - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Brigitte VIRZIGONZALEZ - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Colette BABOUCHEAN représentée par Catherine PILA - Mireille BALLETTI représentée par Richard FINDYKIAN - Jean-Pierre BAUMANN représenté par Loïc BARAT - Mireille BENEDETTI représentée par Andrée GROS - Sabine BERNASCONI représentée par Dominique TIAN - Jacques BESNAÏNOU représenté par Marcel MAUNIER - Jean-Louis BONAN représenté par André GLINKA-HECQUET - Patrick BORE représenté par Jérôme ORGEAS - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Sandrine D'ANGIO représentée par Stéphane RAVIER - Jean-Claude DELAGE représenté par Gérard CHENOZ - Nouriat DJAMBAE représentée par Samia GHALI - Roland GIBERTI représenté par Hélène MARCHETTI - José GONZALEZ représenté par Yves BEAUVAL - Annie GRIGORIAN représentée par Lionel VALERI - Garo HOVSEPIAN représenté par Stéphane MARI - Nathalie LAINE représentée par Mireille BALOCCO - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Marc LOPEZ - Bernard MARANDAT représenté par Jocelyne TRANI - Janine MARY représentée par Hélène ABERT - Xavier MERY représenté par Jean MONTAGNAC - Danielle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Richard MIRON représenté par Solange BIAGGI - Marie MUSTACHIA représentée par Jeanne MARTI - Elisabeth PHILIPPE représentée par Dany LAMY - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Véronique PRADEL représentée par Eric LE DISSES - Julien RAVIER représenté par Patrick PAPPALARDO - Martine RENAUD représentée par Marie-France DROPY OURET - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Guy TEISSIER - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Daniel HERMANN - Isabelle SAVON représentée par Kheira ZENAFI - Jean-Louis TIXIER représenté par Régine GOURDIN - Martine VASSAL représentée par Laure-Agnès CARADEC - Josette VENTRE représentée par Michèle EMERY.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Roland BLUM - Frédéric BOUSQUET - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Michel DARY - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Bruno GILLES - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - Laurent LAVIE - Virginie MONNET-CORTI - Christyane PAUL - Marine PUSTORINO-DURAND - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Maxime TOMMASINI - Patrick VILORIA - Karim ZERIBI.

Signé le 24 Juin 2016

Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

#### **HN 080-123/16/CT**

### **■ Attribution d'une subvention à l'Institut de Recherche pour le Développement pour l'organisation du Campus International pour la Coopération et le Développement**

**DPEATSV 16/14607/CT**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le projet de Campus International pour la Coopération et le Développement porté par l'IRD en partenariat avec Aix-Marseille Université (AMU) a pour vocation de s'articuler autour de « l'agenda 2015-2030 » qui comprend 17 nouveaux objectifs de développement durable (ODD) ou objectifs mondiaux (climat, santé, éducation...) identifiés par l'ONU, qui guideront la politique nationale et le financement du développement dans les quinze prochaines années.

Il a pour but de dynamiser les partenariats et de favoriser les synergies entre les structures de coopérations existantes (CMI, OCEMO, AVITEM...) et les structures académiques d'enseignement supérieur et recherche sur le thème du développement durable du bassin méditerranéen et la zone sahélienne.

Cet évènement international qui prendra la forme d'une école d'été doit accueillir près de 400 participants sur 5 jours en articulant des conférences plénières, des ateliers et tables rondes animés par les acteurs institutionnels, académiques et économiques.

L'école d'été réunira :

- de l'ordre de 250 personnes les deux premiers jours
- et 150 personnes les trois jours suivants répartis comme suit :
  - 120 scientifiques (doctorants, post doctorants et enseignants/chercheurs)
  - environ 30 participants pour le cycle des hautes études sélectionnés sur C.V. et lettre de motivation : 15 seront des ressortissants des pays de la Méditerranée et de la zone sahélienne, les 15 autres viendront du Nord de l'Europe

Le cycle s'adresse à des auditeurs scientifiques et cadres de haut niveau du monde économique et institutionnel dont le parcours exceptionnel et le haut potentiel sont reconnus.

Ce Campus a pour vocation de répondre à 4 objectifs majeurs :

- promouvoir le travail en partenariat et soutenir l'élaboration de projets collaboratifs dans les domaines de la recherche, de l'expertise et de l'innovation dans le cadre des programmes multilatéraux en faveur de la Méditerranée
- encourager et accompagner les démarches de formation à la coopération internationale et au développement
- valoriser les résultats des travaux et actions du consortium, notamment par l'organisation de manifestations appropriées et plus généralement par toute autre forme de coopération sur laquelle les parties s'accorderont
- mutualiser les compétences, infrastructures et équipements du territoire entre acteurs partenaires, sur la base d'une mise en réseau élargie au plan territorial

Vecteur de visibilité pour la Métropole et d'effets levier, le projet Campus International a reçu le 29 mai 2015 un soutien affirmé de l'Etat, exprimé par le Premier ministre à l'occasion du Comité interministériel réuni à Marseille consacré à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Il représente une opportunité majeure de renforcer les coopérations en matière d'études, de formation et de valorisation menées en collaboration sur le bassin méditerranéen et la zone sahélienne. Il permet de favoriser l'articulation entre l'enseignement

**Signé le 24 Juin 2016**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016**

supérieur, la recherche et l'innovation en tant qu'instrument privilégié de co-développement, notamment en Méditerranée.

Le projet de Campus International répond aux enjeux métropolitains. Il contribue à favoriser le rayonnement international et l'attractivité du territoire de la métropole en développant l'enseignement, la recherche et l'innovation au service de coopérations intensifiées sur une thématique d'avenir, le développement durable.

Le montage financier prévisionnel 2016 du projet est constitué sur la base suivante :

- Etat :	100 000 euros
- Région PACA :	100 000 euros
- Conseil Départemental13 :	30 000 euros
- Métropole d'Aix-Marseille-Provence :	20 000 euros
- Autres partenaires :	56 000 euros
- IRD-AMU :	80 000 euros

Il est proposé au Conseil de Territoire d'approuver la délibération formant vœu au Conseil de la Métropole relatif au soutien du projet Campus International pour la Coopération et le Développement porté par l'IRD.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Territoire Marseille Provence,**

#### **Vu**

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

#### **OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,**

#### **CONSIDERANT**

- L'intérêt économique du projet de Campus International pour la Coopération et le Développement porté par l'IRD en matière d'attractivité, de promotion de l'activité scientifique, et de développement de partenariats scientifiques.

#### **DELIBERE**

#### **Article 1 :**

Le Conseil de Territoire émet le vœu auprès du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence que soit adoptée par délibération la subvention d'un montant de 20 000 euros pour le projet du Campus International pour la Coopération et le Développement porté par l'IRD.

**Signé le 24 Juin 2016**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016**

**Article 2 :**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire est autorisé à prendre toutes dispositions concourant à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité  
des membres présents et représentés

Certifié Conforme,  
Le Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence  
Député des Bouches du Rhône

Guy TEISSIER